

Blagnac, questions d'histoire **70**

Revue Semestrielle d'histoire locale - novembre 2025

La métairie
enchantée du baron
de Blagnac

p.1

Les procès
du curé
Lasserre

p.12

Une famille
blagnacaise
de monnayeurs
au XVIIIe s.

p.19

Le château du Ferradou :
de la demeure
d'un grand bourgeois à
un établissement scolaire

p.28



Le pesquier (en occitan) dénommé « le vivier du baron » - photo BHM

Angèle Del Rio
et Yves Bettini :
une vie de luttés

La maison
du 8 boulevard
Jean-Rivet

Philippe
Picot
de Lapeyrouse

Une valise pour l'histoire : la valise
militaire d'un appelé remise aux
archives départementales

Une demeure blagnacaise d'hier à aujourd'hui

la maison du 8 boulevard Jean-Rivet

par Olivier Caudron

Sur le boulevard Jean-Rivet, au numéro 8, une maison attire l'attention par son volume imposant ainsi que par le charme qui s'en dégage, en dépit des marques du temps, en haut d'un gracieux escalier et derrière une belle et agréable terrasse de quelque 40 m² toute en longueur.

L'HABITAT PARTAGÉ DE L'ARCHE EN PAYS TOULOUSAIN

Acquise en 2018 par l'association « L'Arche en Pays toulousain », cette demeure est devenue deux ans plus tard, après travaux, un habitat partagé où résident aujourd'hui, au rez-de-chaussée et au premier étage, dans des logements de type T2, cinq personnes, dont quatre accueillies à L'Arche et travaillant à l'ÉSAT Maniban, et une retraitée qui était déjà locataire des anciens propriétaires. Les habitants disposent également d'une grande salle commune. A l'arrière de la maison, un grand volume sur terre battue, appelé « garage », donne sur la rue de l'Église ; autrefois équipé de mangeoires, il a abrité des animaux et, paraît-il, servi de relais de chevaux. La pièce située au-dessus du garage a probablement servi de grange.



La maison
du 8 boulevard
Jean-Rivet
(photo O.Caudron)

Cet habitat a été dénommé par L'Arche, en concertation avec ses résidents, « Les Galets ». Cette appellation évoque le mode de construction des bâtiments blagnacais en briques et galets alternés (*l'opus spicatum*), mais aussi la coutume adoptée à L'Arche en Pays toulousain de remettre à chaque nouvel entrant dans la communauté un galet peint par une personne accueillie et comportant le prénom du récipiendaire. C'est également un clin d'œil au nom d'une ancienne propriétaire de la maison, Mme Galey.



L'Arche a revendu en 2019 les combles de la maison à un couple faisant partie de ses salariés, qui les a aménagés en appartement avant de les revendre à son tour, à son départ de la communauté en 2023, à une personne extérieure à L'Arche qui habite donc ce second étage.

La dénomination
actuelle de la
maison,
avec le logo de
L'Arche,
au-dessus de la porte
d'entrée
(réalisation
Arthur Huet)



Sise dans le périmètre de protection d'un monument historique, l'église Saint-Pierre, la maison du 8 boulevard Jean-Rivet (que nous désignerons désormais simplement par « la maison ») est soumise à la réglementation afférente, sous le contrôle de l'architecte départemental des monuments historiques.

*L'escalier d'accès à la terrasse
(photo O.Caudron)*

DU FOSSÉ AU BOULEVARD

Suzanne Béret a décrit dans ces colonnes comment ce que l'on appelle un peu pompeusement à Blagnac « les boulevards » est issu du comblement, en vertu d'une décision municipale de 1816, du fossé qui ceignait le bourg historique, aujourd'hui « le vieux-Blagnac ». Ce fossé, mal entretenu, longeait lui-même le rempart, devenu inutile et gênant et peu à peu détruit dans le premier tiers du XIX^e siècle, tout comme, en 1831, les deux seules portes qui donnaient accès à l'intérieur du bourg, aux extrémités de la « grande rue du village », aujourd'hui rue du Vieux-Blagnac. Là où il n'existait jusqu'alors qu'un piètre chemin, le comblement du fossé a permis de créer une voie de circulation, dénommée Allée royale puis Promenade publique, bordée de deux rangées d'arbres et qui va devenir au fil des années l'artère principale du village. Restait une banquette de terre le long de la Promenade, dont la commune n'avait pas l'utilité mais qui intéressait les propriétaires riverains tout le long des actuels boulevards, côté bourg. C'est ainsi que, le 4 décembre 1842, par devant le notaire toulousain Dondet venu pour ce faire en mairie de Blagnac, le maire Jean Miquel, agissant en vertu d'un arrêté préfectoral suite à deux délibérations du conseil municipal, signe l'acte de vente à ces seize propriétaires de ladite bande de terre, au prix de 1 franc le m², ce qui, pour la maison qui nous occupe, a donc représenté 32,89 francs pour 32,89 m² (sur environ trois mètres de large de la façade au mur de soutènement à édifier côté Promenade), aux frais de la propriétaire de l'époque, Marie Martine Bessières épouse Durand.

*La terrasse dominant le boulevard
(photo O.Caudron)*



La commune voyait dans cette transaction l'occasion d'un embellissement de la voie publique, les propriétaires s'engageant en effet à faire réaliser, dans un délai d'un an, des terrasses sur ce tertre et à les conserver « à perpétuité ». Or, si les maisons du boulevard Jean-Rivet ont bien maintenu leur terrasse jusqu'à aujourd'hui,

il n'en reste plus qu'une seule dans ce cas sur le boulevard Firmin-Pons.

L'article 8 de l'acte notarié était pourtant formel :

« Le terrain concédé étant un tertre dominant la promenade, ne pourra jamais être détruit, devant être transformé et conservé à perpétuité en terrasse sur laquelle les concessionnaires ne pourront faire d'autres constructions que celles des murs de soutènement et de clôture prémentionnés, ni aucune plantation quelconque, si ce n'est de fleurs, arbustes ou arbrisseaux, attendu que la présente concession n'a été consentie par la commune que pour l'ornement de la promenade ».

A la perspective d'un embellissement, le préfet adjoignait un objectif de salubrité. C'est également lui qui commence à mentionner le terme de « boulevard » lorsque, écrivant au maire, il évoque « le boulevard de la promenade publique ».

QUEL EST L'ÂGE DE LA MAISON ?

On souhaiterait évidemment déterminer une date de construction de la maison. Il faut plutôt envisager une succession pluri-séculaire de constructions et d'aménagements. Étant donné la localisation du bâtiment, des fondations, voire des bases de murs, médiévales, sont très probables, comme pour tout cet alignement de maisons initialement tournées vers l'intérieur du bourg, la rue de l'Église (autrefois « coin de l'Église »), et tournant le dos au rempart, à proximité de l'une des deux entrées du « fort de Blagnac », la porte du Touch ou de Toulouse.

La partie de la maison la moins modifiée par des travaux contemporains, ou du moins restée la plus apparente, à savoir le « garage » en terre battue, montre des signes d'ancienneté : des briques crues dans les parois et, au plafond, des troncs de bois non taillés en poutres.

La parcelle occupée par la maison (H170 dans le cadastre napoléonien) est facilement identifiable dans les plans anciens en raison du décrochement qu'elle opère par rapport à la parcelle contiguë au Sud. Le plan terrier des années 1770 est inexact lorsqu'il donne à notre parcelle (n°228) les mêmes forme et taille que sa voisine au Nord, en lanière. Le cadastre du XIX^e siècle restitue à la parcelle H170 ses justes proportions, d'une part sa forme, d'autre part sa taille puisque, comprenant 2 ares 38 centiares, elle est la plus étendue dans tout ce secteur du bourg.

La parcelle n°228
sur le plan terrier
des années 1770
(Archives
municipales de
Blagnac).





La parcelle H170 sur le plan cadastral de 1809 (Archives départementales de la Haute-Garonne).

Avec la destruction du rempart et la création de la Promenade publique, l'entrée principale de la maison va se retourner vers l'extérieur du bourg historique et donner donc désormais sur la Promenade. La taxation au XIX^e siècle du nombre des portes et fenêtres des habitations nous permet de suivre l'évolution de la maison, qui passe de trois ouvertures vers 1810 et quatre vers 1830, à sept dans les années qui suivent puis quinze au début des années 1840, avant de redescendre à treize de 1850 à la fin du siècle. Il semble donc que l'on puisse considérer l'allure de la maison fixée dans ses grandes lignes dans les années 1840-1845 : sa configuration et son architecture extérieures actuelles dateraient donc en grande partie du milieu du XIX^e siècle. La création de la terrasse est du reste, comme on l'a vu, contemporaine de ces remaniements, vers 1843. Ce n'est sans doute pas une coïncidence si les grandes évolutions architecturales que l'on devine derrière le doublement du nombre des ouvertures interviennent juste après l'accession de Marie Martine Bessières épouse Durand à la propriété de la maison, laquelle faisait d'ailleurs à l'époque office d'école – nous y reviendrons.

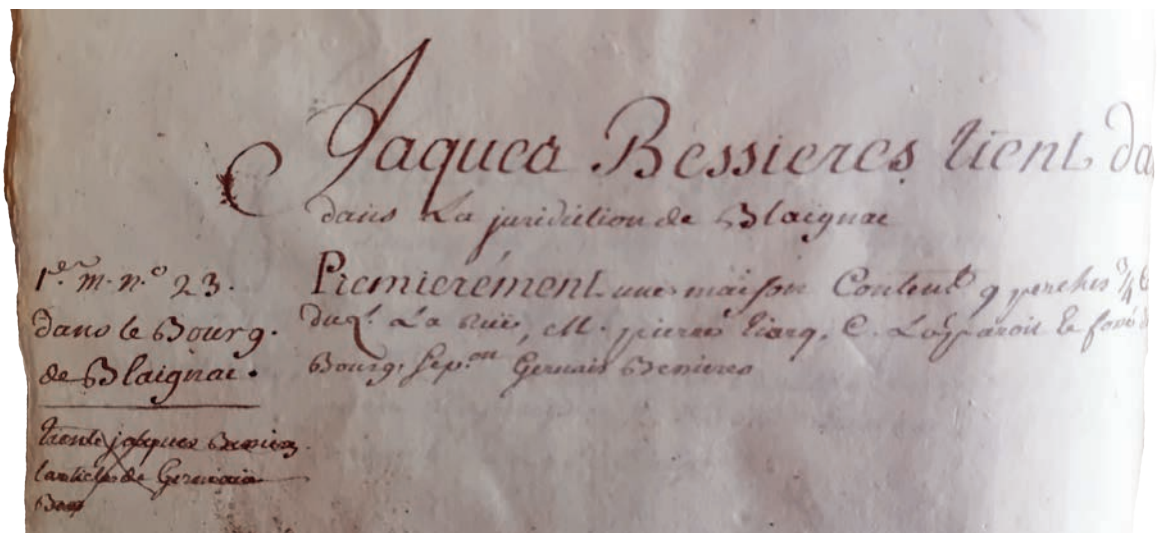
Cette chronologie explique en outre pourquoi, en 1864, le conseil municipal de Blagnac peut écrire que cette maison est « presque neuve ».

LA SUCCESSION DES PROPRIÉTAIRES DEPUIS LE XVIII^E SIÈCLE

Les archives cadastrales, les recensements de population ainsi que quelques actes notariés ont permis de reconstituer la succession des propriétaires depuis le milieu du XVIII^e siècle. Des investigations exhaustives à travers les archives notariales pourraient peut-être permettre de remonter encore plus haut dans le temps.

Entre le milieu du XVIII^e siècle et son acquisition par L'Arche en 2018, la maison n'a connu que deux familles de propriétaires : les Bessières puis Bessières-Durand jusqu'à 1918 ; les Dirat-Galey-Huc ensuite.

Selon la matrice cadastrale qu'on peut dater autour de 1740, Jacques Bessières « tient [...] une maison contenant 9 perches $\frac{3}{4}$, tenant du Levant la rue, Midi Pierre Tiarq, Couchant la paroi et fossé du bourg, Septentrion Gervais Bessières » (1^{er} moulon, n°23). Il s'agit bien de notre maison, que Jacques (1693-avant 1754) va transmettre à son fils Raymond (1730-1805). Boulanger, Raymond Bessières a deux fils exerçant le même métier que lui et



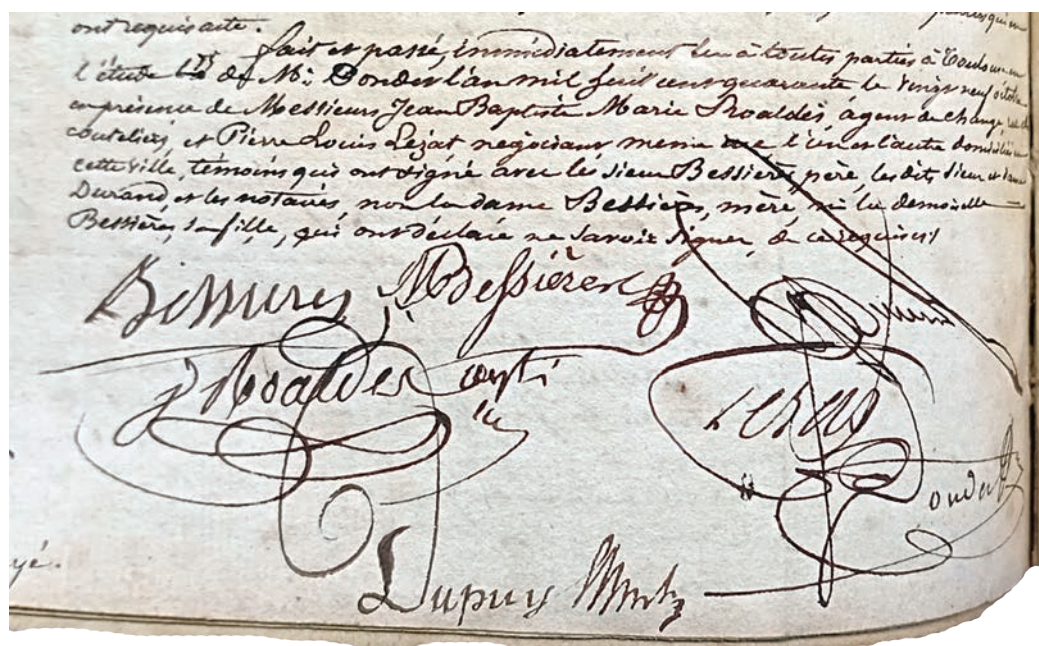
Mention de Jacques Bessières et de la maison dans la matrice cadastrale vers 1740 (Archives municipales de Blagnac)

portant le même prénom de Pierre : Pierre Bessières aîné (1765?-1857) et Pierre Bessières jeune (1768-1856). C'est le cadet qui récupère cette maison et va y loger pendant un demi-siècle. Il n'aura pas d'héritier mâle.

La fille aînée de Pierre jeune, Marie Martine, connaît un parcours remarquable. Issue de cette famille de boulangers aisés, elle devient institutrice (libre) et effectue un beau mariage en épousant en 1835, à l'âge de 23 ans, le Blagnacais Jean François Durand, lui-même instituteur. Les deux époux font montre de belles signatures. D'une famille de notables, Jean François est le fils de Charles Durand (1776-1843), percepteur (à vie) des contributions directes et longtemps instituteur. La sœur de Charles est institutrice libre et les trois fils de Charles sont tour à tour instituteurs publics à la suite de leur père. Les liens de Charles Durand avec Pierre Bessières jeune sont anciens puisqu'en 1810 le premier est témoin au mariage du second ; vingt-cinq ans plus tard, ils uniront leurs enfants.

Le 29 octobre 1840, Pierre Bessières jeune, propriétaire, ancien boulanger (et aussi producteur de vin), et son épouse Pétronille Lussan effectuent devant le notaire toulousain Dondet un partage anticipé de leurs biens entre leurs deux filles Marie Martine, institutrice et épouse de Jean François Durand, « instituteur primaire », et Claire Honorine, couturière. C'est Marie Martine qui récupère « une grande maison avec toutes ses dépendances, située dans l'enceinte de Blagnac rue de l'Église, ayant deux issues, l'une sur cette rue, et l'autre sur la promenade publique » ; ses parents se réservent toutefois en viager un logement composé de quatre pièces au rez-de-chaussée et à l'étage, avec le droit de

Signatures (sur la première ligne des signatures, de gauche à droite) de Pierre Bessières jeune, de sa fille Marie Martine et de son gendre Jean François Durand, sur l'acte de partage des biens de Pierre Bessières jeune et de son épouse en 1840 (A.D.H-G)



passage par les deux issues du bâtiment et le droit de puisage dans le puits de la maison. Notons que Mme Bessières mère et sa fille Claire ne savent pas signer. Les deux parents décéderont respectivement en 1856 et 1859.

Au recensement de 1841, les parents Bessières sont répertoriés rue de l'Église tandis que le jeune couple d'instituteurs et leur fils le sont sur « l'allée de la promenade ». En 1846, tous cinq sont recensés sur la « promenade du village », résultante sans doute des gros travaux qui viennent de reconfigurer la maison.

La présence d'un puits dans la maison, comme à l'époque dans toutes ses voisines sans doute, résulte de la présence d'une nappe d'eau (source d'humidité dans les habitations...) s'écoulant vers la Garonne, l'eau descendant du plateau se retrouvant bloquée dans sa progression par le rocher sur lequel est édifié le vieux-Blagnac.

A la maison de son épouse, Jean François Durand adjoint en 1858 le vaste jardin dont il hérite à proximité, de l'autre côté de la promenade.

Quand Jean François quitte l'enseignement pour rejoindre l'administration fiscale à Toulouse, le couple met la maison en location. Il y reviendra dans les dernières années d'existence des conjoints, puisque Jean François (1810-1884) et Marie Martine (1812-1889) y décèdent tous deux. Leur fils Pierre Emile Pascal, employé à Toulouse puis receveur des contributions indirectes à Bordeaux, hérite de la maison avant de décéder dans la préfecture girondine en 1903, apparemment sans enfant vivant puisque ce sont des apparentés qui deviennent ses héritiers, et en particulier Bernard Durand (sans doute un cousin) nouveau propriétaire de la maison.

Le 12 juin 1918, par devant Maître Mirassou Nougué, notaire à Toulouse, Bernard Durand, propriétaire domicilié à Blagnac, et son épouse Marie Bosc vendent à Pierre Dirat, charcutier, et à son épouse Anne Doudiès, domiciliés rue Bayard à Toulouse,

« un grand immeuble situé dans la commune de Blagnac [...] composé de maison d'habitation avec rez-de-chaussée, premier étage, galetas, écurie et remise, cour intérieure, cadastrée numéro 170 de la section H pour deux ares trente huit centiares, et un jardin potager et d'agrément donnant sur la promenade de Blagnac cadastré sous le numéro 116p de la section H pour une contenance de trois ares quatre vingt neuf centiares, avec un puits surmonté d'une construction qui l'abrite et entouré de murs situé en face de la maison ci-dessus désignée, le tout d'une superficie cadastrale de trois ares quatre vingts centiares ».

Plus loin, l'acte mentionne l'existence d'un chai.

Anne Doudiès (1865-1950) se retrouve toutefois veuve quelques années plus tard et quitte bientôt Toulouse pour venir habiter dans la maison blagnacaise, où elle figure dans le recensement quinquennal de 1931. A son propre décès, sa fille Joséphine Dirat (1897-1973), épouse de Jean Joseph Marius Galey (1902-1973), hérite de la maison, qui passe ensuite, en 1974, à leur fille Pierrette Galey (1932-2022), épouse de Roger Huc. Le 8 novembre 2018, Mme Galey veuve Huc et ses fils Claude et Daniel Huc vendent la maison à L'Arche en Pays toulousain.

A différentes périodes de son histoire, la maison a été baillée en location. Ainsi, sur le plan terrier datant des années 1770, l'occupant s'appelle Bernard Montausset (parcelle n°228). A l'époque de la vente de 2018, le bâtiment comprend quatre logements en location.

La maison voisine (parcelle H169 du cadastre) a appartenu à des Bessières du XVIII^e au début du XX^e siècle. Elle a sans doute elle aussi été la propriété du même Raymond Bessières dans la seconde moitié du XVIII^e siècle ; Raymond en est l'occupant sur le plan terrier des années 1770.

EN GUISE D'ÉCOLE...

A compter de 1833, Jean François Durand partage l'enseignement des garçons avec son frère Gervais Charles, instituteur public. Après la démission de son frère en 1848, Jean François est l'instituteur communal en titre.

Si la commune de Blagnac, souligne Suzanne Béret, « porte beaucoup d'intérêt à l'instruction des enfants de la commune », la localité ne dispose pas encore d'un bâtiment dédié à l'enseignement. C'est donc la maison familiale de son épouse que Jean François utilise, avec son frère, pour recevoir les élèves, dont le nombre est allé jusqu'à dépasser la centaine, ce qui a nécessité de créer « deux divisions d'élèves » en installant deux salles de classe. On peut du reste se demander si les importantes modifications de la maison intervenues au début des années 1840 ne résulteraient pas, au moins pour partie, d'une volonté de mieux adapter le bâtiment à sa nouvelle vocation scolaire. Toutefois, dès 1851, le recteur d'académie écrit au maire de Blagnac par l'intermédiaire du préfet pour critiquer l'insuffisance du mobilier scolaire et réclamer « une maison d'école, celle où se trouve l'instituteur étant insatisfaisante pour la classe ».

Cela n'empêche pas la commune de Blagnac, après que Jean François Durand, en 1856, a quitté sa fonction et déménagé à Toulouse, rue Pargaminières, pour devenir employé de la Recette principale des contributions indirectes, de louer une partie de la maison afin d'y loger son successeur, un certain Vindroy, et de continuer à y tenir l'école. En 1861, Durand concède donc un bail, pour une durée de trois ans et 200 francs de loyer annuel, portant sur les deux pièces pour la classe (« les deux salles de garçons ») et le logement de l'instituteur et de sa famille consistant en une salle à manger, une cuisine, « le droit de puisage dans le puits attenant », deux chambres à l'étage et un « galetas » au-dessus. La commune acquiert également le mobilier scolaire que lui vend l'ancien instituteur.

Cependant, en 1863, le successeur de Vindroy (qui n'est resté en poste que deux ans), Jean-Pierre Soulé, refuse d'habiter la maison louée par la commune. L'inspecteur d'académie vient la visiter en octobre 1864 et constate « le mauvais état du local ». Le conseil municipal s'emploie alors à répondre aux critiques de l'inspecteur et de l'instituteur. « Si la salle de classe n'est pas assez éclairée et n'a pas tout à fait la hauteur voulue par le règlement, c'est que cette maison, qui est presque neuve, n'a pas été construite spécialement pour servir d'école » ; « néanmoins, moyennant d'abattre une cloison qui fut établie il y a quelques années, à une époque où le nombre d'élèves était beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui, pour former deux divisions d'élèves, [...] on peut rendre tout de suite cette salle très vaste et l'éclairer par quatre fenêtres ». D'ailleurs, souligne l'assemblée, un ancien président du Conseil général avait fait l'éloge du bâtiment en soulignant « qu'en fait de commune rurale, il n'avait jamais vu une salle d'école aussi vaste, avec d'aussi nombreux élèves et aussi bien disposée et appropriée ». Certes, reconnaît le conseil municipal, il existe un défaut : l'instituteur, sa famille ainsi que les élèves doivent traverser la promenade pour accéder à des latrines, mais du moins l'instituteur peut surveiller les élèves à distance car les latrines se trouvent « en face des fenêtres de la salle d'école ». « Quant au logement personnel de l'instituteur, l'assemblée ne pense pas qu'il soit mal distribué et insalubre » et estime improbable que l'instituteur et sa femme aient pu contracter dans cette maison les « douleurs rhumatismales dont ils paraissent se plaindre ». En attendant que l'administration municipale dispose des ressources financières pour la construction d'une « maison d'école », la maison actuelle « est la plus convenable, la plus vaste et le meilleur marché de la commune et située seulement à trente mètres de l'église » (ce qui est commode pour que les élèves puissent suivre les offices religieux).

Cependant, devant l'insistance du préfet, la municipalité ne renouvelle pas le bail avec Jean

François Durand, loue une autre maison en 1866 et finit par faire construire une mairie-école entre 1869 et 1871.

L'ÉVOLUTION DU BOULEVARD

C'est à cette même époque où la mairie-école voit le jour qu'une grande opération d'urbanisme débute, par la volonté de la municipalité de dégager la vue sur l'église en achetant et en démolissant les maisons lui faisant face, suite à l'établissement d'un plan d'alignement en 1868.



La diligence passant par la Promenade de l'Eglise

Les liaisons avec Toulouse sont facilitées par la diligence, « l'omnibus », qui passe devant la maison entre 1870 et 1914, année où est inauguré le tramway, dû à l'action de Firmin Pons et qui a, comme la diligence, son terminus devant l'église en stationnant devant la maison. Sur les cartes postales anciennes, on devine la maison ou plutôt on aperçoit surtout les marches menant à sa terrasse. Le tramway disparaît au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Le boulevard, dont le revêtement est passé du gravier originel



Le tramway stationnant devant la maison

au pavé puis au bitume, est désormais livré à la voiture et a ce faisant perdu la rangée d'arbres du côté impair.

Le jardin qui a appartenu, côté impair, aux Durand puis aux Dirat-Doudiès a fini par être construit.

L'ancienne Promenade publique ou Promenade du village est devenue officiellement (mais pas forcément dans l'usage quotidien) « boulevard du Centre » dans la seconde moitié du XIX^e siècle, avant qu'au siècle suivant boulevard du Centre et boulevard du Nord soient réunis pour former le boulevard Firmin-Pons. Enfin, au milieu du XX^e siècle, le tronçon autrefois dénommé « du Centre » prend (curieusement sans décision en conseil municipal) l'appellation de « boulevard Jean-Rivet », du nom du maire de Blagnac en fonctions de 1900 à 1909. Du boulevard ainsi renommé, la maison historique du n°8 demeure encore aujourd'hui un très beau fleuron.



A l'ère de la voiture :
le boulevard
Jean-Rivet
(Club des
cartophiles
de Midi-Pyrénées)

SOURCES :

Archives départementales de la Haute-Garonne :

3E 30342 : partage par les époux Bessières entre leurs filles, 1840

3E 30346 : vente de terrain par la commune de Blagnac, 1842

4Q3, vol. 2740, art. 60 : transcription dans le registre des hypothèques de la vente Durand à Dirat, 1918

3P 1074 : plan cadastral de Blagnac, 1809 (section H du village)

3P 5688 : « état de section » pour le cadastre de Blagnac, 1810

Archives municipales de Blagnac :

1F2 : recensements de la population de Blagnac, 1831-1968

Sous-séries 1G et 2G : documents cadastraux et fiscaux, XVIII^e-XX^e siècles

BIBLIOGRAPHIE :

Articles de Suzanne Béret dans *Blagnac Questions d'Histoire* :

« L'enseignement primaire avant Jules Ferry », revues 40 et 41

« Du fossé aux Boulevards », revue 49

REMERCIEMENTS à Suzanne Béret, Stéphane de Bourayne, Philippe Garcia, Jean-Claude Magné, Marie-Hélène Persil, Jean-Louis Rocolle, Sandrine Roussel (Archives municipales de Blagnac), Charles Samazan et Annie Thomas.